

Montreuil, le 5 juillet 2016

Psychologues

Le Ministère de la santé se désengage !

Le 7 juin 2016, les organisations syndicales ont, enfin, pu rencontrer la DGOS et ont appris qu'elle refusait de donner suite à l'expérimentation de la structuration des psychologues dans la FPH.

Le Ministère de la Santé prétend ne pas publier de décret concernant la structuration de la profession. **Malgré l'implication des psychologues dans cette expérimentation, le dossier est clos.**

La DGOS nous annonce aussi qu'il n'est pas question de revenir sur la baisse du quota promu/promouvables car sa hausse temporaire constituait une mesure de rattrapage !

Il n'est pas davantage envisagé de prendre en considération notre demande de rattrapage de salaire (30 ans) alors que d'autres fonctions publiques et, dans la FPH, d'autres catégories professionnelles, ont été revalorisées.

Quant à la résorption de l'emploi précaire dans la FPH, la DGOS fait aveu d'impuissance face à la toute-puissance des directions d'hôpitaux qui s'opposent à l'application de la loi ANT !

La DGOS ne porte aucune attention à la psychologie et aux psychologues à l'hôpital !

Comme en 2010, où elle avait publié les textes iniques sur le titre de psychothérapeute et sur l'inégalité des conditions d'attribution de la fonction FIR, elle se montre totalement méprisante en ce qui concerne la place des psychologues à l'hôpital !

Les psychologues veulent se faire entendre et réclament que :

- **le soin psychologique soit respecté,**
- **cessent les attaques contre notre statut (décret de 91),**
- **le salaire soit en adéquation avec notre formation et nos responsabilités,**
- **la structuration de notre profession et le projet psychologique auquel elle sera adossée soient officialisés par des décrets.**

Puisque courriers et rencontres n'aboutissent pas, il devient urgent d'agir.

Dans la poursuite des mobilisations antérieures, nous avons le pouvoir de défendre notre profession !

**Nous vous convions à un grand rassemblement national
Le jeudi 06 octobre 2016 à PARIS**

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 57

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : www.sante.cgt.fr/ • **e-mail** : ufmict@sante.cgt.fr